

CONVENTION PARTICULIERE

ANNEE 2013

ENTRE :

LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX,

Représentée par son vice Président, M Michel Labardin, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté n° 2012/ en date du , domiciliée à Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, 33 076 Bordeaux Cedex,

Ci après désignée « la Communauté »,

ET :

L'AGENCE D'URBANISME BORDEAUX METROPOLE AQUITAINE,

Association loi 1901, représentée par son président, Monsieur Vincent Feltesse, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration, domiciliée à Bordeaux, Hangar G2 - Bassins à Flot Quai Armand Lalande - BP 71,

Ci après désignée « l'association » ou l'a'urba,

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

L'association et la Communauté ont signé le 4 janvier 2011 une convention cadre ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Communauté entend apporter un concours en moyens humains, financiers et matériels aux activités menées par l'association au profit de ses membres.

La présente convention a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et en particulier de définir le montant et les modalités de versement de la subvention de fonctionnement à l'association au titre de l'année 2013.

ARTICLE 2 - MONTANT DE LA SUBVENTION

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2013, tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale, étant estimé à 7 383 196 €, la Communauté a décidé, au regard du programme de travail pour l'exercice d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 113 770 €.

Cette subvention est non révisable à la hausse. Au contraire, si le montant des dépenses au compte de résultat s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention serait réduite au prorata du montant des dépenses effectivement réalisées.

ARTICLE 3 - AFFECTATION DE LA PARTICIPATION

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée. L'association s'interdit, en outre, de reverser sous forme de libéralités tout ou partie de la subvention considérée à d'autres associations, sociétés ou collectivités.

ARTICLE 4- MODALITES DE PAIEMENT

La subvention communautaire sera versée dans les conditions suivantes :

- Un premier acompte de 50% au plus tard le 1^{er} février de l'année 2013,
- Un deuxième acompte de 45% au plus tard au 30 septembre de l'année 2013,
- Le solde, au plus tard au 1^{er} novembre de l'année 2014, sous réserve de la remise préalable des pièces suivantes :
 - ♦ un rapport provisoire sur l'exécution du programme ayant donné lieu au versement de la subvention, ainsi que les résultats provisoires du compte de résultat et du bilan de l'année correspondante (à transmettre au plus tard le 30 novembre de l'année 2013),
 - ♦ l'ensemble des pièces relatives au bilan définitif de l'exercice précédent, dûment certifié (à transmettre au plus tard le 1^{er} octobre de l'année 2014), à savoir :
 - les bilans, compte de résultat et annexes détaillés de l'année 2013, certifiés conformes par le Commissaire aux Comptes. Le compte de résultat doit pouvoir être comparé au budget prévisionnel fourni par l'association lors de sa demande de subvention.
 - Le rapport annuel d'activités détaillé de l'association,

- Une note de commentaires expliquant le cas échéant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget adopté par l'association et ses comptes définitifs certifiés.

ARTICLE 5 - CONTROLE ET EVALUATION DES RESULTATS

Le Président de l'association ou son représentant s'engage :

- à venir présenter sur simple demande de la Communauté, devant les membres de la Commission compétente, le bilan des actions réalisées ainsi que le bilan financier de l'exercice,
- à faciliter le contrôle par les services de la Communauté, de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'association,
- à faire connaître à la Communauté, tous les changements survenus dans son administration, sa direction et ou dans ses statuts,
- à transmettre à la Communauté les documents visés à l'article 11 de la convention cadre, dans les délais prévus par cet article.

ARTICLE 6 - CLAUSE DE PUBLICITE

L'association s'engage à mentionner le soutien apporté par la Communauté sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique qui pourrait être organisée par ses soins.

ARTICLE 7 - CONDITIONS DE RESILIATION

Les pièces justificatives exigées pour le versement du solde, devront être produites au plus tard au 1^{er} octobre de l'année 2014.

A défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir le solde de l'aide accordée et la Communauté pourra exercer la répétition des sommes versées.

ARTICLE 8 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour la seule année 2013. Elle prendra fin dès le règlement du solde.

ARTICLE 9 - CONTENTIEUX

Les parties conviennent que tout litige, pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux.

FAIT A BORDEAUX, LE

**Le Président de l'Agence d'Urbanisme
Bordeaux Métropole Aménagement
(a'urba)**

Vincent FELTESSE

**Le Vice - Président de la Communauté
urbaine de Bordeaux (CUB),**

Michel LABARDIN

Programme de travail 2013

Proposé au comité technique du 26 novembre 2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2012

Chapitre 1 – connaissance du territoire et de ses dynamiques d'évolution - 2950j

Les observatoires partenariaux – 1005j

Conférences partenariales des marchés de l'immobilier

(ex observatoire de l'immobilier bordelais)

chef de projet : C.Rasselet –direction scientifique : C.Rasselet

comité technique permanent :

partenaires intéressés : tous

Invités permanents : OIN

Activité permanente :

L'Observatoire de l'Immobilier Bordeaux métropole (OIB) a un statut associatif indépendant. Il s'intéresse aux marchés tertiaires (bureaux et locaux d'activités) et à celui de l'habitat collectif neuf. En relation avec l'OIB, l'agence anime les échanges entre partenaires de l'immobilier neuf de la région bordelaise et produit pour ce faire des tableaux de bord de tendances et des analyses conjoncturelles. Elle organise le suivi et la mise à jour des bases de données en garantissant la confidentialité. Les données ainsi recueillies et analysées sont publiées sous forme de lettre trimestrielle.

Pour permettre une permanence dans la lisibilité du marché, l'agence organise des ateliers trimestriels. Outils de concertation et de régulation, ces temps de travail favorisent l'émergence des enjeux en matière d'immobilier et les relaient auprès des collectivités et des porteurs publics de projets. Cet exercice sert la définition de stratégies de développement des projets immobiliers.

Les travaux de l'observatoire éclairent également les réflexions programmatiques des porteurs publics de projets des grands sites métropolitains.

Activités proposées pour 2013 :

L'immobilier d'entreprises

Après s'être intéressée aux mécanismes de formation des prix du logement neuf afin d'éclairer les stratégies locales visant à produire un logement abordable pour les ménages, l'agence propose en 2013 d'affiner la connaissance des acteurs locaux sur les capacités de transformations de l'immobilier d'entreprises, nu ou bâti. Dans le cadre des réflexions autour des capacités de transformation de l'immobilier d'entreprise de 2^o main et de la mutation éventuelle de certaines zones économiques dédiées, une étude sera conduite pour comprendre les mécanismes économiques, juridiques et financiers qui régissent l'immobilier d'entreprise existant.

Cette étude sera suivie d'échanges entre acteurs pour envisager les modalités de la transformation de ce parc.

L'impact de la crise sur le territoire métropolitain en termes de programmation immobilière

Suite aux interrogations de plusieurs partenaires porteurs de projets publics d'aménagement, une note de conjoncture sera produite pour identifier les signes qui pourraient conduire à perturber le marché immobilier neuf et à envisager des modifications en termes de programmation (délais, volumes, typologie)

Observatoire de l'activité économique et de l'emploi

chef de projet : E.Gaillard –direction scientifique : C.Rasselet

comité technique permanent :

partenaires intéressés : tous

Invités permanents :

Activité permanente :

L'observatoire est un outil de suivi des grands indicateurs de l'activité, assorti d'analyses périodiques ciblées sur des filières particulières intéressant l'évolution de tissu économique local.

Observatoire de l'habitat et des modes de vie

chef de projet : C.Garcelon –direction scientifique : C.Rasselet

comité technique permanent : CUB, DREAL, CG, DDTM, CAF,

partenaires intéressés : tous

invités permanents : CDHLM, OIN

L'observatoire de l'habitat intègre, à l'échelle de la Gironde, l'analyse des dynamiques résidentielles et sociétales mises en évidence par le recensement continu, le partenariat avec la CAF et les services de l'État (DREAL, DGI, DDCS, DDTM).

Activité proposée en 2013

Suivi et mise à jour des cahiers de territoire

Comme chaque année, l'agence réalise des portraits statistiques des communes du territoire de la CUB et des pays de la Gironde.

Zoom sur les territoires "politique de la Ville"

Afin de permettre un suivi des territoires relevant de la « Politique de la Ville », l'agence produira à partir des données des observatoires, des tableaux de bord et des analyses sur ces secteurs.

Observatoire des mobilités et des rythmes de vie- cahiers thématiques

chef de projet : A.Gonzalez

direction scientifique : A.Gonzalez

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires intéressés : tous

Faisant suite aux différentes interventions réalisées sur le thème de la mobilité, cet observatoire poursuivra et élargira le travail engagé à partir des enquêtes déplacements. Il mettra en évidence le lien entre faits générateurs de déplacements et déplacements, quelque en soit le mode.

Une réflexion sur les suites à donner au Grenelle des mobilités pourra y être conduite, en lien avec les démarches conduites par les différentes institutions en matière de déplacements.

Les indicateurs territoriaux – 250j

Dispositif de connaissance des loyers – méthode

chef de projet : C. de Vellis

direction scientifique : C. Rasselet

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, DDTM, CG

partenaires intéressés : tous

en lien avec les observatoires de l'habitat et de l'immobilier

Enquête OLAP

Ce travail est réalisé dans le cadre d'une enquête nationale annuelle, menée suivant une même méthode dans 11 agglomérations françaises. Il permet de suivre l'évolution des loyers de 750 logements identifiés depuis 1990. Pour 2013, cette enquête est reconduite dans l'attente de la mise en place d'un dispositif d'observation plus pertinent à l'échelle locale.

Dispositif de connaissance des loyers – proposition de méthode

En lien avec l'ensemble des partenaires de l'observatoire de l'habitat, l'agence proposera différentes méthodes d'observation des loyers en évaluant la fiabilité pour conduire les politiques locales de l'habitat et le coût au regard de leur efficacité. Ce travail comprendra une recherche de méthodes développées sur d'autres territoires, de partenariats avec la FNAIM et l'UNPI notamment, une proposition de méthode et d'échelle géographique pertinente d'observation.

Ce travail sera également l'occasion d'identifier les manques actuels éventuels en matière d'observation soit qualitative, soit quantitative, notamment en matière de charges locatives et d'accession à la propriété.

Zooms territoriaux issus du travail des observatoires : Bordeaux, Pessac, Mérignac, Euratlantique, Bordeaux nord, Plaine rive droite, Campus, zone franche urbaine

chef de projet : J. Fuseau

direction scientifique : -

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, PRES, Euratlantique, Bordeaux, Pessac, Mérignac

en lien avec les observatoires

Nous proposons de réaliser à l'attention des porteurs publics de grands projets de mutation urbaine (PRES, Euratlantique, CUB, villes de Bordeaux, Mérignac, Pessac ...) des extraits des données des observatoires concernant leurs territoires de projet assortis d'analyses permettant d'alimenter les stratégies urbaines.

Ce travail sera également réalisé sur le territoire de la zone franche urbaine.

Données et données géo-référencées – 770j

Gestion et exploitation de données issues de sources diverses et de sources partenariales

chef de projet : G.Rabany

direction scientifique : J.Fuseau

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

partenaires intéressés : tous

Activité permanente :

Cette mission est permanente : elle alimente l'intégralité des travaux de l'agence. Elle comprend la collecte des données liées à la mise en œuvre des aides à la pierre et l'alimentation des couches thématiques du SIG.

Activité proposée en 2013

Reconstitution d'une base de données sur l'immobilier économique neuf et existant

Cette base de données sur l'immobilier économique a été abandonnée en 2006. Aujourd'hui, elle apparaît comme nécessaire pour alimenter à la fois la stratégie économique territorialisée mais aussi le travail sur la mutation éventuelle de certains espaces économiques en voie de déqualification. Il est donc proposé de la reconstituer.

Culture urbaine – 925j

« Etat des lieux »

Chef de projet: JM Offner

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

Les « états des lieux » concernent les thèmes prioritaires retenus dans le cadre du projet d'agence : métropolisation, mobilités, nouvelles urbanités, planification intégrée, informations stratégiques.

Ils consistent à réaliser un état de la connaissance sur le sujet, une recherche d'expériences et une analyse de la manière dont localement le sujet est traité.

Animation du centre de documentation et de ressources

chef de projet : C.Levagueresse direction scientifique : direction (SD)

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires intéressés : tous

L'agence ouvrira en 2013, comme chaque année, son fonds documentaire au public. Ce fonds est mis à jour et complété tant en ce qui concerne les productions internes de l'agence que les revues et documents de référence.

Cahiers de la métropole bordelaise – CaMBo

chef de projet : E.Maury

direction scientifique : direction JMOffner

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires intéressés : tous

L'agence produira en coopération avec Le Festin en 2013 deux numéros de la revue périodique CaMBo, consacrée à la diffusion d'informations et de dossiers thématiques sur les territoires de la métropole.

Echanges d'expériences ; les 5 à 7

Chef de projet coordonnateur: C.Langlois

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires intéressés : tous

Ces interventions visent à mettre à disposition de nos partenaires, par le biais d'échanges, de promenades in situ, de fiches de lecture, des éléments de culture urbaine et à les conduire à partager leurs points de vue.

- **les visites et échanges d'expériences** : sont organisées, sous formes de séminaires ou de conférences, des sessions de sensibilisation et de pédagogie sur les démarches et pratiques innovantes se rapportant aux stratégies urbaines et aux métiers de la ville.

- **les 5 à 7** : nous proposons d'organiser des temps de rencontre privilégiés entre techniciens, experts et élus sur des thèmes novateurs.

Veille scientifique et actualité juridique

Activité permanente

Cette mission permanente permet à l'agence d'assurer une veille sur les pratiques urbaines et de l'aménagement en France et à l'étranger, d'identifier les expériences novatrices, de réaliser des recherches documentaires techniques.

Cette activité comprend également une mise à jour permanente des connaissances en droit de l'urbanisme, de l'environnement, de l'habitation et de la construction, des transports.

Publications thématiques

chef de projet : E.Maury

direction scientifique : direction (JMO)

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires intéressés : tous

Cette rubrique rassemble la production et la diffusion des différentes publications restituant les activités de l'agence, qu'il s'agisse du bimensuel « infocité » ou des plaquettes plus « techniques ».

Est également contenu dans cette ligne d'activités le travail d'animation et de mise à jour des plateformes internet, extranet et intranet sur la base d'une architecture renouvelée du système.

Chapitre 2 - les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques

Les démarches Grands Territoires – 1755j

INTERSCOT - Appui technique à la mise en œuvre des engagements du manifeste INTERSCOT – 250j

chef de projet : A.Gonzalez

direction scientifique : J.M.Offner

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CG, DDTM

partenaires associés à l'intervention : CUB, Sysdau

La démarche INTERSCOT, portée par le Conseil général avec le soutien actif de l'Etat, vise à susciter le débat entre territoires en vue de coordonner les politiques locales d'aménagement sans intervenir directement dans les choix de développement locaux qui restent de la compétence des communes et des EPCI. Syndicats de SCOT et Pays sont associés à cette démarche. L'agence produit dans ce cadre des analyses techniques destinées à alimenter les débats et à mettre en œuvre des engagements du manifeste de l'INTERSCOT.

Appui ponctuel à l'élaboration de documents cadre territoriaux - 160j

direction scientifique : C.Langlois

Cette mission consiste à accompagner les collectivités partenaires de l'agence dans la mise en œuvre de documents cadre, réglementaires ou non, à différentes échelles de territoire, et à alimenter les échanges techniques dans le cadre de différentes démarches sans production spécifique.

L'agence participera à ce titre aux activités suivantes :

Pôles d'inter-connexion et Gares

chef de projet : -

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CG, C.Rég, CUB

partenaires associés à l'intervention : Sysdau

Trame verte et bleue – appui technique dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence écologique

chef de projet : H.Bucheli

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : C.Reg, CUB

partenaires associés à l'intervention: Agence de l'Eau

capitalisation : Ville nature

La constitution d'un corpus de connaissances sur les territoires naturels et les modalités de leur préservation devient une préoccupation majeure des politiques de territoires. L'agence participera aux réunions et aux échanges organisés à l'échelle régionale, en faisant part notamment de son expérience de prise en compte des grandes continuités écologiques dans les documents d'urbanisme. Cette intervention ne nécessite pas de production spécifique.

Appui technique dans le cadre du Plan départemental de l'habitat durable (PDH)

chef de projet : C.Rasselet

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CG, CUB, DDTM

partenaires associés à l'intervention : Sysdau

en lien avec les observatoires de l'habitat et de l'immobilier

Le PDH est un document de référence destiné à définir des axes prioritaires d'intervention et à harmoniser les politiques locales de l'habitat à l'échelle départementale. Elaboré sous la conduite conjointe du Conseil général et de l'Etat, il fait l'objet d'un marché d'études. L'agence participera à l'élaboration du PDH en étant présente aux comités techniques et en fournissant au bureau d'études retenu des données issues de l'observatoire de l'habitat.

Appui technique dans le cadre de l'élaboration de stratégies foncières

chef de projet : M.Gourvellec

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CG, CUB, DDTM

partenaires associés à l'intervention: Sysdau

La question foncière est au centre de toutes les politiques d'aménagement. L'agence, en exploitant notamment les bases de données qu'elle détient, assurera auprès des collectivités, en tant que de besoin, un appui technique à la définition de leurs stratégies foncières.

Appui technique dans le cadre du club régional des Observatoires

chef de projet : C.Rasselet

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CR, Etat

partenaires associés à l'intervention: CG, CUB

L'agence participera aux réunions de ce club régional, en apportant un éclairage issu de ses pratiques d'observation aux réflexions régionales sur ce sujet, sans production spécifique.

Appui technique dans le cadre de la définition d'une stratégie économique

chef de projet : E.Gaillard

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB

partenaires associés à l'intervention: CR, CUB

Cette intervention vise à accompagner la CUB dans la définition d'une stratégie économique permettant de générer sur le territoire des emplois qualifiés et des activités productives, et ce en relation avec le projet métropolitain.

Documents et démarches de référence pour la métropole – 630j

Atlas de la métropole bordelaise dont indicateurs

chef de projet : F.Cougoule –direction scientifique : direction (JMO)

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : -

partenaires intéressés : tous

L'atlas de la métropole bordelaise, photographie du système métropolitain à quelques années de l'arrivée de la LGV, a fait l'objet de difficultés de réalisation en 2011 et en 2012. Après un premier état des lieux produit en 2011, Métroscopie, l'année 2012 a permis de préparer le contour de l'atlas. L'agence propose de le réaliser en 2013.

Cet atlas n'a pas d'échelle géographique prédéfinie : suivant les thèmes, l'échelle la plus pertinente sera adoptée.

On y intégrera un état des projets connus qui dessinent l'avenir du territoire métropolitain, à ses différentes échelles.

Atlas de la métropole savante

chef de projet C.Uri –direction scientifique : Jean Marc Offner

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : PRES, CUB

partenaires associés à l'intervention : communes, OIN

Cette étude, engagée en 2012, permettra de rendre plus lisible la place de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'espace urbain. Il est prévu d'aborder les trois aspects suivants : l'attractivité et du rayonnement de l'enseignement supérieur bordelais, l'amélioration de l'insertion de la vie universitaire et étudiante dans la vie métropolitaine et l'augmentation des passerelles entre monde universitaire et monde économique pour une plus grande dynamique d'économie créative dans l'agglomération.

Comité des grands projets – 715j

Chef de projet coordonnateur: JM Offner

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

PRES, Etat, CG, CReg, OIN, CUB

partenaires associés à l'intervention : communes

Le comité des grands projets est une instance de débat entre représentants des collectivités ou des établissements publics, porteurs de projets ayant vocation à transformer l'espace métropolitain. Il se réunit 2 fois par an et l'agence produit à cet effet des éléments techniques utiles au débat.

Tableau de bord de l'évolution urbaine sous forme de web-mapping dont programmation économique

chef de projet C.Mata –direction scientifique : C.Uri

L'agence a préfiguré en 2012 un outil territorialisé de partage des données concernant le territoire métropolitain en évolution. L'agence propose de commencer la construction de cet outil sous forme de « web mapping ». Accessible aux partenaires par le biais du site extranet de l'agence, il permettra à tous de bénéficier de l'ensemble des données exploitées que l'agence détient sur le territoire et de connaître l'état d'avancement connu des projets. La construction de cet outil sera réalisée sur 2 ans et sous le contrôle d'un comité de pilotage partenarial. Il nécessitera de la part des partenaires une transmission régulière des informations nécessaires.

Programmation économique

Chef de projet : C.Rasselet

Dans le cadre du suivi des sites de projet métropolitains, l'agence appuiera les porteurs publics de projet dans la transcription spatiale des projets économiques.

Programmation urbaine

Chef de projet : N.Drouin

Dans le cadre du suivi des sites de projet métropolitains, l'agence appuiera les porteurs publics de projet en matière de programmation urbaine. Il s'agira d'analyser globalement l'offre prévue sur les sites de projet en matière de logements et d'économie et de la mettre en regard de la capacité d'absorption du marché, telle que constatée ces dernières années sur l'agglomération. Par ailleurs l'agence appuiera les porteurs publics de projets pour préciser les besoins en matière d'équipements, de transports, etc.

Programmation des espaces publics

Chef de projet : J.Branco

L'agence appuiera les porteurs publics de projet dans le cadre de la programmation des espaces publics structurants de la métropole

Appui technique à l'animation des comités techniques de suivi des grands projets métropolitains

Chef de projet coordonnateur: C.Uri

Dans le cadre du suivi technique des sites de projet métropolitains, l'agence appuiera les porteurs publics de projet en produisant les éléments nécessaires à l'animation du débat technique : production d'éléments d'analyse permettant de donner une lecture d'ensemble du projet et des projets entre eux ; mise en évidence des interactions territoriales.

Seront particulièrement concernés les sites de projet suivants :

Bordeaux maritime, Plaine Rive droite, Euratlantique, Plan Campus.

Assistance permanente – Instruction des grands projets métropolitains

Chef de projet coordonnateur: C.Uri

L'agence assistera les porteurs publics de projets métropolitains afin que ceux-ci soient pris en compte dans les documents d'urbanisme et participera aux jurys de concours à la demande (hors rédaction de cahiers des charges)

Chapitre 3 – les procédures de planification et de programmation urbaine – 2450j

Achèvement du SCOT de l'agglomération (phase approbation) – 150j

chef de projet : M.Gourvellec

direction scientifique : C.Langlois

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : Sysdau

partenaires associés à l'intervention : CUB, Etat

Procédure engagée en 2008, le SCOT du Sysdau devrait être arrêté à la fin de l'année 2012. L'agence accompagnera la collectivité dans la mise en forme définitive de son projet de territoire (phase approbation) ainsi que ponctuellement dans le cadre de la concertation.

Accompagnement de la CUB dans l'élaboration du PLU 3.1 – 2050j

chef de projet : C. Le Calvé – direction scientifique : C.Langlois

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB

partenaires associés à l'intervention : Etat, communes

La révision du PLU intercommunautaire de la CUB, qui intègre la révision du PLH et du PDU a été commencée en 2011 et s'est poursuivie en 2012 par l'achèvement de la phase d'émergence du projet.

L'année 2013 sera consacrée à la rédaction du document révisé. Une très importante sollicitation des équipes d'ingénierie de l'agence est à prévoir sur les 7 premiers mois de l'année à cette fin.

La production du document réglementaire intégrant les 3 politiques sectorielles de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements consistera à réaliser :

- le diagnostic thématique,
- le rapport de présentation hors évaluation environnementale
- le suivi des AMO juridique, environnementale et de concertation (appui technique ponctuel)
- la formalisation du PDU
- la formalisation du PLH
- la rédaction du PADD,
- la réalisation des documents graphiques
- la rédaction des pièces réglementaires écrites
- les orientations d'aménagement et de programmation.

L'agence n'assistera pas la communauté urbaine dans le cadre de l'évaluation environnementale et des pièces qui la composent.

Suivi du PLU 3.1 – 250j

chef de projet : J.Fuseau –

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB

partenaires associés à l'intervention : Etat, communes

L'agence appuie la communauté urbaine dans les mises à jour permanentes du PLU actuel, mises à jour relevant de procédures ponctuelles.

Chapitre 4 – les démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme – 755j

CUB 2030, quels équipements, quels services ? Evaluation des besoins en matière scolaire en lien avec l'évolution urbaine – 50j

chef de projet : S.Manning –direction scientifique : C.Rasselet

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB

partenaires associés à l'intervention : CG, , C.Reg, Sysdau, communes

Le projet métropolitain met l'accent sur une gestion optimisée des équipements publics. Par ailleurs, le développement de l'agglomération nécessite d'anticiper sur la construction de nouveaux équipements ou sur la transformation d'équipements existants. Pour ce faire, il est nécessaire de dresser un bilan quantitatif et qualitatif des équipements actuels et de développer une méthode statistique pertinente pour relier évolution de population et équipements. Pour réaliser ce travail, l'agence travaillera avec l'IEDUB et fera appel à l'expertise d'un bureau d'études spécialisé (sous réserve). Parallèlement, l'agence participera au comité de pilotage du travail engagé par le conseil régional avec l'IATU sur l'anticipation des besoins en matière de lycées.

Faire des territoires périurbains un territoire de projet: les secteurs en interface avec la nature – 120j

chef de projet : C.Castelan

direction scientifique : C.Uri

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : -

Prolongeant les études engagées depuis 2010 sur certains territoires communaux, cette intervention vise à proposer une stratégie territoriale spécifique aux tissus périurbains, qu'il s'agisse de sites d'interface avec des espaces de nature, de tissus pavillonnaires enclavés, de petites centralités périphériques...afin de mieux les qualifier.

Points noirs environnementaux et observatoire des risques – 70j

chef de projet : V.Schoenmakers

direction scientifique : A.Gonzalez

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB

partenaires associés à l'intervention : C.Reg, Etat

Cette étude méthodologique vise à déterminer ce qui permettrait de qualifier les points noirs environnementaux, les acteurs pertinents pour agir et les indicateurs pertinents pour suivre leur évolution. Cette étude abordera également la question des risques et des nuisances.

Eau et milieu urbain – 120j

chef de projet : H.Bucheli

direction scientifique : A.Gonzalez

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, Agence de l'eau

partenaires associés à l'intervention : C.Reg, Etat

Cette intervention vise à mieux comprendre et à mieux prendre en compte dans l'aménagement l'eau, ses fonctionnalités, sa qualité et les milieux naturels qui lui sont associés. Dans ce cadre, plusieurs axes de travail sont envisagés : la mise en œuvre de la trame bleue dans le PLU et le SCOT, l'approche des fonctionnalités du bassin versant du Gua et une analyse des conditions du maintien des milieux humides dans le massif landais qui pourrait éclairer la démarche INTERSCOT.

Planification énergétique - 70j

chef de projet : B.Clément

direction scientifique : A.Gonzalez

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, ALE

partenaires associés à l'intervention : -

Troisième phase d'une étude engagée en 2011, il s'agira en 2013 de poursuivre le travail d'évaluation des besoins énergétiques des logements existants, en proposant des solutions techniques adaptées aux divers tissus urbains identifiés, pour parvenir à réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4 d'ici 2050.

En 2013, cette étude abordera également les besoins en alimentation électrique du parc résidentiel.

Franges d'infrastructures et rocade, supports de projet – 100j

chef de projet : L.Auréjac

direction scientifique : C.Uri

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, CG

partenaires associés à l'intervention : -

Cette étude comprend deux volets :

- Le prolongement de l'étude réalisée en 2012 sur l'analyse des espaces en contact avec la rocade. Elle sera réalisée en collaboration avec des étudiants de l'université de Columbia.
- La proposition d'outils de mobilisation du foncier aux abords des infrastructures, après une phase quantitative lancée en 2012.

La ville intergénérationnelle – 95j

chef de projet : MC Bernard

direction scientifique : C.Rasselet

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, CG

partenaires associés à l'intervention : -

Cette étude vise à déterminer, dans l'espace urbain, les conditions facilitant les relations entre générations mais aussi permettant à chaque génération de trouver un cadre de vie adapté à ses besoins. En dépassant l'approche du logement, on abordera les questions d'espaces publics, de mobilité, de services, d'équipements que peuvent attendre les différentes générations. On abordera également par une approche plus comportementale, les attentes de ces différents types de population.

Télétravail – 130j

chef de projet : N.Fournier

direction scientifique : C.Rasselet

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CReg

partenaires associés à l'intervention : CG, CUB, DREAL

étude conduite en partenariat avec l'AUDAP

Cette étude est menée en collaboration avec l'AUDAP. Elle vise à identifier les sites de télétravail potentiels ou existants et à préciser, par le biais d'entretiens notamment, les conditions nécessaires à la création ou au renforcement des sites de télétravail.

Chapitre 5 – Prospective et rétrospective – 610j

Alimenter la fabrique métropolitaine - préparation des débats – 540j

chef de projet : B.Clément

direction scientifique : JM.Offner

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB

partenaires associés à l'intervention : communes

Cette intervention vise à alimenter, en tant que de besoin, le travail en ateliers de la « fabrique métropolitaine », à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des « grands travaux » métropolitains.

Des espaces publics à vivre

chef de projet : L.Matthieussent

direction scientifique : C.Uri

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : CG

Les modifications de modes de vie, le numérique, le vieillissement, l'apparition de l'électro-mobilité, les attentes en matière de nature en ville, auront un impact en matière de conception et de programmation d'espaces publics.

Dans le prolongement des réflexions initiées par l'agence sur la relation que les femmes entretiennent l'espace public, cette étude vise à mieux cerner, en anticipant sur les pratiques à venir de l'espace, les éléments qui pourraient modifier la conception des espaces publics de demain.

Cette étude sera conduite avec un triple regard : celui du paysage, celui de la mobilité et celui de la perception individuelle.

Appui à la mise en œuvre de la démarche 50 000 logements

chef de projet : N.Drouin

direction scientifique : C.Uri

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : CG

La démarche expérimentale « 50 000 logements » a permis de mettre en évidence des moyens de production du logement différent de ceux pratiqués à ce jour.

L'agence fera un travail de synthèse à visée opérationnelle, croisé avec les outils juridiques de l'urbanisme et du logement, de l'apport très riche de cette opération.

Par ailleurs, elle accompagnera la CUB dans l'animation interne du travail nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

Grenelle des mobilités - suites à donner

Chef de projet : A.Gonzalez

Direction scientifique : JM Offner

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, CG, ADEME

partenaires associés à l'intervention : CR

Le Grenelle des mobilités a mise en évidence la nécessité de créer, en complément des dispositifs existants, des modalités de gestion des déplacements plus en lien avec les utilisateurs.

A ce titre l'agence propose de travailler à la rédaction d'une « charte de la mobilité » ou aux conditions de mise en œuvre d'un « bureau de temps ». Cette réflexion viendrait en complément de la démarche en cours sur le territoire girondin « livre blanc des mobilités » et de la réflexion sur le PDU de la CUB.

Modalités renouvelées de production de l'espace public

chef de projet : N.Drouin

direction scientifique : C.Uri

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : CG

Depuis 2011, l'agence suit avec la CUB une démarche qui vise à revoir les modalités de production et d'entretien des espaces publics « ordinaires » dans un objectif de multifonctionnalité affirmé et d'une amélioration de leurs qualités environnementales.

Le travail théorique prend fin en 2012 : l'année 2013 consistera à accompagner la communauté urbaine pour mettre en œuvre les propositions précédemment établies en adaptant les outils cadre existants (cahiers de l'aménagement urbain, guide de production des espaces publics...)

Méthode pour appréhender les notions de métropole « sensible »

chef de projet : B.Clément

direction scientifique : A.Gonzalez

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : CG

Le projet métropolitain affirme l'objectif de développement d'une métropole « sensible ». Que met on derrière ce terme ? Comment approche-t-on cette notion ? Nous proposons un travail de méthode pour mieux cerner ce que peut recouvrir cette ambition. Pour ce faire nous croiserons les approches environnementales et paysagères, sociales et artistiques.

Accompagnement de la démarche 55 000ha de nature

chef de projet : C.Langlois

direction scientifique : -

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB

partenaires associés à l'intervention : tous

Construire une métropole - Nature sur l'intégralité du territoire urbain est le défi que pose le projet métropolitain. Mais comment parvenir à ce que les logiques urbaines et les logiques naturelles ne s'affrontent plus mais composent ensemble le cadre de vie des citoyens de demain, telle est la question posée à 5 équipes pluridisciplinaires par la CUB dans le cadre d'un dialogue compétitif. Après la phase de dialogue qui vise à préciser les objectifs par territoire, le suivi du travail par lot permettra d'identifier les moyens de faire projet avec la nature au même titre que l'on sait faire projet avec l'urbain.

L'agence fait partie des experts appelés par la communauté urbaine pour suivre ce projet. Un travail de synthèse et d'analyse des propositions des équipes sera réalisé à l'issue de la phase de dialogue et du travail par lots.

Stratégies métropolitaines -- 70j

chef de projet : JM Offner

direction scientifique : -

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

CUB

partenaires associés à l'intervention : CG, DDTM, communes

Cette mission d'expertise permanente vise à éclairer nos partenaires sur les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre de la métropolisation.

Chapitre 6 – Conseil et expertise auprès des partenaires – 535j

Assistance qualité urbaine – 360j

Chef de projet coordonnateur: C.Uri

direction scientifique : JMO

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :
communes

partenaires associés à l'intervention : CUB

L'agence travaille avec ses partenaires à la réalisation de documents ou d'études à différentes échelles. L'échelle du projet, de la mise en œuvre ne doit pas être oubliée pour que les décisions prises puissent être appliquées localement. Inversement, certains sujets émergents sont plus faciles à appréhender à des échelles territoriales réduites.

L'agence propose donc de travailler avec les communes soit à tester sur des territoires de projet des démarches conduites à grande échelle soit de développer des analyses ou des méthodes sur des sujets innovants qui pourront à terme alimenter les démarches à plus grande échelle.

Les thèmes suivants, issus du projet d'agence, sont à privilégier :

- la densification et la simulation spatiale des effets de la densification,
- l'optimisation foncière notamment la requalification de sites existants
- le développement des modes de déplacements actifs (marche à pied notamment),
- la mise en relation des tissus résidentiels avec le reste de la ville (perméabilité, programmation, mutations, interfaces avec les zones denses et avec les espaces naturels, agricoles ou forestiers),
- l'identification d'éléments de repères urbains, bâtis ou non, permettant la composition urbaine,
- la mutation des franges et des lisières urbaines,
- la mise en œuvre des couloirs de biodiversité dans la ville.

Par ailleurs, certaines communes pourront être associées à leur demande à certaines études de l'agence, afin de conduire sur leur territoire des tests sur les hypothèses émises.

Représenter le projet urbain (à confirmer)

chef de projet : J.Fuseau

direction scientifique : -

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

Ville de Bordeaux, Conseil général, CUB, Euratlantique, PRES

partenaires associés à l'intervention : tous

La représentation des mutations urbaines est un facteur important de marketing territorial mais aussi de concertation avec les habitants. Le nombre de projets en cours sur le territoire girondin et en particulier dans le territoire de l'agglomération met au cœur des débats la question de la représentation du projet urbain. L'agence propose donc l'animation d'un groupe partenarial permettant de mettre en commun des exemples de représentations de l'espace intéressantes, de partager sur leur intérêt et les conditions techniques de leur mise en œuvre et enfin d'échanger sur les finalités et les usages des outils utilisés ou en cours d'utilisation tels que la 3D ou la cartographie statistique.

Expertise permanente - 175j

chef de projet : JM Offner

direction scientifique :

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : tous

Cette mission vise à appuyer nos partenaires, en tant que de besoins, sur la base de l'expertise technique détenue par l'agence : présence à certains comités de pilotage d'étude, jurys de concours, participation à certaines commissions.

Faire projet avec le patrimoine périurbain – appui technique à la CUB

chef de projet : C.Langlois

direction scientifique : -

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention : CUB, communes

partenaires associés à l'intervention : CG

Cette mission relève de l'appui méthodologique. Elle vise à développer une méthode mise au point par l'agence qui doit permettre d'identifier sur le territoire de la communauté urbaine, hors Bordeaux, les secteurs où la présence de vestiges historiques est particulière dense et révélatrice de l'identité des communes : cheminements, centralités, espaces naturels ou exploités, points d'eau. Ceci permet de faire projet à partir de ces « gisements » identitaires en accompagnant leur développement.

Un deuxième volet de cet appui concernera plus particulièrement l'héritage le plus récent, sa mutation et sa valorisation.

Production graphique hors études (à la carte)

chef de projet : O.Chaput

direction scientifique : J.Fuseau

partenaires étroitement associés à la conduite de l'intervention :

tous

partenaires associés à l'intervention : tous

Cette mission vise à produire des cartes à la demande et hors études mais sur la base des fonds détenus par l'agence.

Chapitre 1	Connaissance du territoire et culture urbaine	2950	32.5%
Chapitre 2	Démarches Grand Territoire	1755	19.4%
Chapitre 3	Planification intégrée	2450	27%
Chapitre 4	Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme	755	8.3%
Chapitre 5	Métropolisation	610	6.7%
Chapitre 6	Expertises	535	5.8%
		9055j	

